

DECRET N° 97-421 DU 27 AOUT 1997

chargeant **Monsieur Jijoho Léonard PADONOU**,
Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche
Scientifique de l'intérim de **Monsieur Pierre OSHO**,
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,
pour compter du 27 Août 1997.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
VU le Décret n° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

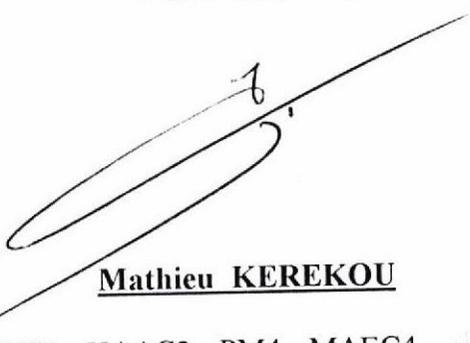
DECRETE

Article 1er : Pour compter du 27 Août 1997, **Monsieur JIJOHO LEONARD PADONOU**,
Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique est chargé de l'intérim du
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération pendant l'absence de **Monsieur Pierre
OSHO** ;

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 Août 1997

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 - AN4 - CS2 - CC2 - CES2 - HAAC2 - PM4 - MAEC4 -
MJLDH4 - SGG4- Autres Ministres 16 - Départements 6 - JORB 1